

Le département d'Ille-et-Vilaine sera placé à 15h00 en vigilance **ORANGE** pour les risques pluie-inondation et orages.

VIGILANCE ORAGES ET PLUIE-INONDATION ILLE-ET-VILAINE



INFORMEZ-VOUS
auprès de Météo-France
et sur ille-et-vilaine.gouv.fr

POUR SE PROTÉGER, AYONS LES BONS RÉLEXES



Évitez les manifestations de plein air,
les sorties en forêt ou près des cours d'eau



Ne vous engagez pas sur une voie immergée,
même partiellement



Mettez en sécurité vos biens susceptibles
d'être endommagés

